

# LA SÉCURITÉ MATÉRIELLE DES FEMMES ÉCHEC AU SIDA



Une Initiative ONUSIDA

**La Coalition mondiale sur  
les femmes et le SIDA**

## LA REALITE

NUMERO 3

Le SIDA, comme la pauvreté, s'acharne sur les femmes et les filles de façon disproportionnée. Actuellement, sur les 1,2 milliards de personnes qui, de par le monde, vivent avec moins de US\$ 1 par jour, 70% sont des femmes<sup>1</sup>. Les femmes détiennent une part minoritaire des biens fonciers de la planète. Et pourtant, elles produisent deux-tiers de la nourriture dans le monde en

C'est pourquoi, dans la logique de renforcement de la prévention du VIH et d'élargissement de l'accès des femmes et des filles au traitement et aux soins, la Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA, conduite par l'ONUSIDA, fait de l'amélioration de la sécurité matérielle des femmes – par l'accès à la terre, à la propriété, au revenu, au crédit et au savoir-faire – une priorité majeure.



Crédit photo : ONUSIDA/L. Taylor

Crédit photo : ONUSIDA/L. Taylor

Crédit photo : ONUSIDA/L. Taylor

Crédit photo : ONUSIDA/S. Noorani

développement, ce sont elles principalement qui s'occupent des enfants, des orphelins et des malades ; pour finir elles représentent la moitié des personnes vivant avec le VIH à travers le monde – 60% en Afrique subsaharienne.<sup>2/3</sup>

Dans de nombreuses sociétés, la femme dépend matériellement et financièrement d'un partenaire ou des éléments masculins de la famille. Cette dépendance majeure considérablement leur risque de contracter l'infection à VIH. En outre, au sein du couple, nombreuses sont les femmes qui ne s'expriment guère sur les questions d'ordre sexuel, craignant de compromettre leur relation avec le partenaire.

La femme dont le partenaire tombe malade et meurt – du SIDA notamment – subit fréquemment les affres de la discrimination, de l'abandon et de la violence. Une femme « soupçonnée » de séropositivité VIH connaît un sort identique. Dans certaines régions, la femme peut perdre sa maison, son héritage, ses biens, et son gagne-pain. Basculant alors dans la précarité, elle peut être forcée d'adopter un comportement risqué simplement pour couvrir ses besoins – nourriture, logement et vêtements – ainsi que ceux de ses enfants.

D'après diverses études, les femmes qui ont des biens immobiliers, ou des atouts économiques entre les mains, disposent de revenus plus conséquents, d'un endroit sûr où habiter<sup>4</sup>, d'une plus grande marge de manœuvre pour faire adopter leurs conceptions au sein du ménage, et sont mieux à même de se soustraire à la violence domestique<sup>5</sup> et à l'obligation de s'adonner au commerce du sexe pour répondre à leurs besoins matériels essentiels. La femme qui a davantage de cartes en main sur le plan matériel est davantage en position de force pour négocier l'abstinence, la fidélité, et le rapport sexuel protégé, et pour éviter de troquer ses charmes contre de l'argent, de la nourriture ou un toit.<sup>6</sup>

### Liens entre pauvreté et risque de VIH chez les femmes et les filles

- Une étude au niveau de la province sud-africaine de KwaZulu Natal a mis en évidence les tendances suivantes chez les femmes démunies : début précoce de l'activité sexuelle, premier rapport sexuel non librement consenti, et taux plus élevés de rapports sexuels forcés ou de troc sexuel – autant de facteurs qui majorent le risque d'infection à VIH. Ces femmes avaient également plus de partenaires sexuels et étaient moins susceptibles d'utiliser le préservatif.<sup>7</sup>
- De plus en plus de données attestent que là où les droits des femmes à la propriété et à l'héritage sont protégés, ces dernières jouissent d'une sécurité et d'une autonomie matérielles nettement plus grandes, ce qui leur permet d'échapper plus certainement aux rapports sexuels non protégés et à la violence domestique, et de gérer moins difficilement les effets du SIDA.<sup>8</sup>
- Le lien est également clairement établi entre niveau d'études supérieur, et perspectives et autonomie économiques accrues, qui contribuent à ce que les femmes retardent le début de leur activité sexuelle, soient davantage sensibilisées à la menace du SIDA et mieux informées à propos des sites de dépistage du VIH, aient moins de partenaires sexuels et utilisent plus souvent le préservatif.<sup>9</sup>

### Donner aux femmes les clés de leur autonomie matérielle, c'est faire de la prévention du VIH.

Sachant que pauvreté et SIDA sont intimement liés, et que ce funeste duo s'acharne de façon disproportionnée sur les femmes et les filles, il est impératif de relier plus étroitement les programmes de prévention du VIH et les programmes de

développement des perspectives économiques. Il est prouvé que le développement des perspectives économiques des femmes et des filles constitue une stratégie hautement efficace pour réduire leur vulnérabilité au VIH et leur donner les moyens de faire face aux effets du SIDA sur leur famille et sur leur communauté.<sup>10</sup>

Pour que l'action visant à améliorer la sécurité matérielle des femmes donne de vrais résultats, elle doit englober diverses composantes : micro-financement, transmission de savoir-faire, enseignement classique et informel (programmes d'alphabétisation, par exemple), apprentissage des droits reconnus par la loi, et activités génératrices de revenus. De nombreux programmes ayant réussi à ouvrir aux femmes l'accès à des biens matériels se sont tout particulièrement concentrés sur : (1) le micro-financement et la transmission de savoir-faire, et (2) la défense des droits à la propriété et à l'héritage.

A l'évidence, la protection des droits des femmes et des filles à la propriété et à l'héritage sert la prévention du VIH. Dans de nombreux pays frappés par le SIDA, l'accès des femmes à la terre et à la propriété est régi par des coutumes qui favorisent les hommes, même si le droit écrit interdit explicitement la discrimination à l'égard des femmes. De nombreuses veuves et filles de défunts se retrouvent ainsi privées de leur droit d'hériter et se font dépouiller de leurs biens par des membres de la famille

– phénomène exacerbé par le SIDA. Les femmes divorcées sont bien souvent expulsées de leur domicile.<sup>11</sup> En améliorant l'accès des femmes à la propriété foncière et à d'autres biens – par la création et l'application de lois, par l'éducation communautaire, et par une action auprès des chefs traditionnels – on peut aider les femmes à mieux faire face aux difficultés financières, à être plus en mesure de s'occuper de leurs enfants et de se préserver de la violence domestique et du VIH.<sup>12</sup>

De la même façon, le micro-financement – outil qui offre aux femmes des possibilités de crédit et l'accès à des petits prêts pour monter un commerce ou une petite entreprise – contribue réellement à la prévention du VIH. Du fait que les banques commerciales concèdent rarement des prêts aux ménages pauvres, et que les femmes ont souvent moins accès à l'éducation, au crédit, et à la formation professionnelle, ces petits prêts font partie des rares options dont celles-ci peuvent disposer pour se lancer dans des activités génératrices de revenus,<sup>13</sup> développer un savoir-faire commercialisable, et acquérir un minimum d'indépendance sur le plan économique et financier. Outre le fait de munir les femmes d'atouts leur permettant d'améliorer leur situation socio-économique, les efforts de micro-financement novateurs ont entrepris d'intégrer l'information du VIH et l'aiguillage directement à leurs programmes.

## CE QUI MARCHE

De nombreuses initiatives à travers le monde prennent appui sur les droits des femmes à la propriété et à l'héritage, le micro-financement et l'acquisition de savoir-faire pour améliorer l'accès des femmes aux atouts socio-économiques, tels que la terre, la propriété et le crédit, et pour réduire leur vulnérabilité au VIH.

### **Droits à la propriété et à l'héritage**

- Le Young Widows Advancement Program (YWAP) est une organisation fondée par cinq jeunes veuves séropositives au VIH, pour lutter contre la stigmatisation, la discrimination et les effets du VIH subis au quotidien par les jeunes veuves kényanes. Le YWAP offre le soutien juridique et psychosocial – aide juridique et ateliers de rédaction de testament – et gère des groupes d'appui. Tout ceci permet aux femmes d'être mieux à même de faire valoir leurs droits à la propriété, à l'héritage et autres droits.<sup>14</sup>
- Des organisations communautaires, telles que GROOTS au Kenya, Justice for Widows and Orphans Project en Zambie, et Women's Network au Rwanda, forment les assistants juridiques communautaires, les chefs de village, et les membres des conseils d'administration du territoire et des tribunaux à l'application des droits des femmes à la propriété et à l'héritage ainsi que de leurs droits juridiques. Elles apprennent également aux femmes à mener une action en justice, en utilisant des outils tels que les journées portes ouvertes au tribunal pour les femmes, les séminaires de rédaction de testament, et les aident à obtenir, à comprendre et à protéger les documents juridiques importants, tels que les titres et actes de propriété.<sup>15</sup>
- En Inde, le Collectif des Avocats et son unité VIH/SIDA offrent une aide juridique aux femmes pour la gestion des questions de propriété, d'héritage et de succession, ainsi que pour le règlement des problèmes de discrimination à l'embauche, et des litiges relevant du droit public. L'organisation intègre la prévention du VIH et l'apprentissage des soins aux personnes

infectées dans son travail, et elle fait un travail de plaidoyer pour le compte de ses clientes.<sup>16</sup>

### **Micro-financement et Transmission de Savoir-faire**

- World Vision offre avec succès à la fois l'éducation en matière de SIDA et le micro-financement à des groupes de 20-30 femmes, dans le cadre de ses programmes bancaires communautaires. Les participantes remboursent 97% de leurs prêts, et elles résistent mieux sur le plan économique, sont bien sensibilisées par rapport au danger du VIH et plus enclines à adopter un comportement préventif ; leurs enfants possèdent un meilleur niveau d'instruction, et la famille est mieux nourrie.<sup>17</sup>
- Au Malawi, FINCA, en partenariat avec la Fondation Gates et la Johns Hopkins University, a commencé à intégrer la prévention du VIH dans son programme bancaire villageois pour les femmes. Ce programme dispense actuellement une formation d'éducateur pour les pairs à 400 de ses membres, qui délivreront des messages de prévention du VIH et en faveur du changement de comportement ; il montre de façon exemplaire comment mener de front des activités de prévention du VIH et de micro-financement.<sup>18</sup>
- Dans l'Etat de Tamil Nadu en Inde, la société étatique de lutte contre le SIDA collabore avec la Tamil Nadu Corporation for Women's Development pour faire appel aux associations féminines d'entraide, centrées sur la micro-entreprise et l'épargne, en vue de dispenser une éducation pour la prévention du VIH. Prenant appui sur la confiance qui s'est instaurée entre les participantes aux groupes d'entraide, le programme a commencé à intégrer à ses efforts l'information et la formation en matière de VIH. Actuellement, près de 193 000 groupes d'entraide ruraux se sont créés, regroupant au total plus de trois millions de membres, et 80% de ces groupes auront d'ici peu intégré dans leur programmation la formation au VIH.<sup>19</sup>

# LES MESURES A PRENDRE

L'amélioration de la sécurité matérielle des femmes est capitale pour atteindre les objectifs de résultat internationaux consignés en 2001 dans la Déclaration d'Engagement sur le VIH/SIDA.<sup>20</sup> Parmi ces objectifs de résultat, il y a notamment les suivants : réduire le nombre de nouveaux cas d'infection à VIH chez les femmes et les filles, et atténuer les effets du SIDA sur la sécurité matérielle des femmes et des familles.<sup>21</sup> Pour atteindre ces objectifs mondiaux essentiels, il est impératif de booster et de développer les programmes qui peuvent ouvrir aux femmes les portes de l'autonomie matérielle et financière.



Crédit photo : ONUSIDA/L. Taylor

## A l'attention des gouvernements nationaux

- Faire en sorte que les stratégies et programmes de nature à ouvrir aux femmes les portes de l'éducation et de la sécurité matérielle (notamment les programmes de crédit, la transmission de savoir-faire, l'alphabétisation, et l'enseignement secondaire, et à protéger leurs droits à la propriété et à l'héritage, soient au cœur de toutes les stratégies nationales de prévention du VIH et d'atténuation des effets de la maladie.
- Accroître l'appui financier aux organisations communautaires qui contribuent à ouvrir aux femmes des perspectives économiques, et faire en sorte que ces organisations soient représentées au sein des Conseils Nationaux de lutte contre le SIDA, des Instances de Coordination Nationale (CCM) et autres cadres consultatifs et décisionnels pertinents nationaux et locaux.
- Définir une législation, des politiques, et des programmes d'éducation communautaire, et mettre en vigueur les lois propres à favoriser l'accès des femmes et des filles au crédit, à la transmission de savoir-faire, et aux possibilités d'emploi, et à protéger leurs droits à la propriété et à l'héritage.
- Offrir une formation aux juges, aux magistrats, aux fonctionnaires de police et territoriaux, ainsi qu'aux responsables nationaux et aux chefs communautaires, leur expliquant en quoi consistent les droits des femmes à la propriété, à l'héritage et sur le plan juridique, notamment l'importance du régime de la copropriété – et leur précisant qu'ils ont le devoir de faire appliquer ces droits. Faire connaître aux femmes et à leur communauté – notamment par des campagnes d'information – la nature de leurs droits et les moyens de se protéger, elles ainsi que leur famille.
- Créer et offrir des lieux d'hébergement sûrs et des dispositifs d'appui juridique et social pour les femmes qui ont perdu, ou qui risquent de perdre, leurs terres ou autres biens, par « saisie des biens immobiliers »

## A l'attention des partenaires internationaux

- Faire en sorte que les politiques et stratégies de financement bilatérales et multilatérales prévoient d'accroître leur soutien aux programmes qui favorisent l'émancipation socio-économique des femmes et qui œuvrent pour en finir avec la vulnérabilité financière des femmes, laquelle est synonyme de risque accru de VIH.
- Veiller à ce que les groupes de travail technique aux niveaux mondial et national, chargés d'examiner les propositions de financement des activités anti-VIH, soutiennent les initiatives propres à munir les femmes d'atouts socio-économiques, dans une logique de réduction de la vulnérabilité au VIH. En outre, veiller à ce que ces groupes consultent des experts des questions hommes-femmes lors de leurs processus d'examen, pour que l'attribution des fonds tienne mieux compte des besoins des femmes et des filles.



Crédit photo : ONUSIDA/L. Alyanak

- Accroître l'appui aux organisations à assise nationale et communautaire qui se concentrent sur le micro-financement, la formation professionnelle et la transmission de savoir-faire, l'alphabétisation, les activités génératrices de revenu, la protection des droits à la propriété et à l'héritage, et l'aide juridique aux femmes et aux filles, de sorte que ces programmes puissent être élargis et intègrent davantage à leur activité l'éducation et les services en rapport avec le VIH.
- Offrir un soutien technique et financier pour aider les gouvernements nationaux à renforcer et à appliquer leur cadre juridique et politique – avec les programmes communautaires d'action de proximité – et d'éducation, nécessaires pour réellement faire appliquer ces politiques – de façon à protéger le droit des femmes et des filles de posséder des biens immobiliers ou d'en hériter, et d'accéder au crédit.
- Soutenir le recueil de données avec répartition par sexe, dans tous les programmes de lutte contre le SIDA et œuvrant pour l'émancipation socio-économique, de façon à bien suivre l'évolution du nombre des femmes et des filles qui accèdent à ces services, et pour que ces programmes cadrent mieux avec les besoins spécifiques des femmes et des filles.

- <sup>1</sup> PNUD, Rapports sur le développement humain, 2002/2001.
- <sup>2</sup> ONUSIDA, "Le Point 2005 sur l'épidémie de SIDA," novembre 2005, p. 4.
- <sup>3</sup> PNUD, Rapports sur le développement humain, 2002/2001.
- <sup>4</sup> ICRW and Millennium Project, "Property Ownership for Women Enriches, Empowers and Protects," 2005.
- <sup>5</sup> Dans le cadre d'une étude en Inde, 49% de femmes sans aucun bien immobilier ont déclaré avoir subi des violences corporelles, contre seulement 7% chez les femmes qui possèdent des biens (ICRW Panda 2002).
- <sup>6</sup> Geeta Rao Gupta, "Luncheon Remarks on Women and AIDS," juin 2005.  
[http://womenandaids.unaids.org/GCWA\\_SP\\_Gupta\\_02Jun05\\_en.pdf](http://womenandaids.unaids.org/GCWA_SP_Gupta_02Jun05_en.pdf).
- <sup>7</sup> Kelley Hallman, "Gendered socioeconomic conditions and HIV risk behaviors among young people in South Africa," *African Journal of AIDS Research*, 2005, 4(1):37-50.
- <sup>8</sup> Richard Strickland, "To Have and To Hold: Women's Property and Inheritance Rights in the Context of HIV/AIDS in Sub-Saharan Africa", document de travail de l'ICRW, juin 2004.
- <sup>9</sup> UNICEF, "Girls, HIV/AIDS, and Education," décembre 2004. pages 6-16.
- <sup>10</sup> Scott Drimie. 2002a. "The Impact of HIV/AIDS on Land: Case Studies from Kenya, Lesotho and South Africa." Document de synthèse rédigé pour le Bureau régional de la FAO en Afrique australe. Pretoria Human Sciences Research Council.
- <sup>11</sup> Human Rights Watch, "A Dose of Reality: Women's Rights in the fight against HIV/AIDS," mars 2005.
- <sup>12</sup> ICRW, "Draft: Women's Property and Inheritance Rights in the Context of HIV/AIDS, Report on South Asia," juillet 2005.
- <sup>13</sup> UNDCF, "Microfinance and the Millennium Development Goals: A reader's guide to the Millennium Project Reports and other UN documents," octobre 2005.
- <sup>14</sup> ICRW, Summary of Finalists in the ICRW/UNAIDS/FAO Grants Program.
- <sup>15</sup> ICRW/GCWA *small grants program on strengthening women's property and inheritance rights*, 2005.
- <sup>16</sup> Entretien avec Tripti Tandon, Haut Responsable de Projet, Collectif des Avocats, Delhi, Inde, 16 septembre 2005.
- <sup>17</sup> World Vision, "Protecting Women from HIV/AIDS via Microenterprise Development (MED)," [http://www.worldvision.org/worldvision/appeals.nsf/stable/im\\_med\\_prod\\_desc](http://www.worldvision.org/worldvision/appeals.nsf/stable/im_med_prod_desc).
- <sup>18</sup> <http://www.villagebanking.org/fincanews-jhu.htm>.
- <sup>19</sup> Entretien avec Regina Papa, spécialiste des stratégies de communication et consultant CDC, Chennai, Inde, 18 septembre 2005.
- <sup>20</sup> La Déclaration d'Engagement sur le VIH/SIDA a été adoptée à l'unanimité en juin 2001 par 189 Etats Membres, lors de la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/SIDA. Cette déclaration énonce une série de buts et d'échéances par rapport auxquels les chefs d'Etat et représentants de Gouvernement se sont engagés. Le degré d'atteinte des objectifs consignés dans la Déclaration d'Engagement sera examiné lors d'une réunion de haut niveau qui se tiendra aux Nations Unies à New York, du 31 mai au 2 juin 2006.
- <sup>21</sup> ONUSIDA, "Tenir la promesse: Résumé de la Déclaration d'Engagement sur le VIH/SIDA", juin 2002, [http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LANG=en&href=http://gva-doc-owl/WEBcontent/Documents/pub/Global-Reports/Barcelona/JC668-KeepingPromise\\_en.pdf](http://www.unaids.org/NetTools/Misc/DocInfo.aspx?LANG=en&href=http://gva-doc-owl/WEBcontent/Documents/pub/Global-Reports/Barcelona/JC668-KeepingPromise_en.pdf).



Une Initiative ONUSIDA

**La Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA**



**ONUSIDA**

PROGRAMME COMMUN DES NATIONS UNIES SUR LE VIH/SIDA

HCR  
UNICEF  
PAM  
PNUD  
UNFPA  
ONUSIDA  
OIT  
UNESCO  
OMS  
BANQUE MONDIALE

Pour plus d'informations sur La Coalition mondiale sur les femmes et le SIDA, veuillez contacter :

**Siège central**

ONUSIDA

20, avenue Appia

CH-1211 Genève 27

Suisse

+41 22 791 3666

womenandaids@unaids.org

**Aux Etats Unis**

ONUSIDA

1825 K Street NW

Suite 701

Washington, DC 20006

(202) 223-7610

usainfo@unaids.org